

Offre de stage : **Etude sur la pratique des loisirs motorisés** et contribution à la définition des objectifs concernant la circulation des véhicules motorisés des futures Chartes des Parcs Naturels Régionaux Scarpe-Escaut et Avesnois (2025-2040)

Description des missions :

Le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois entament leur révision de Charte du Parc pour définir un nouveau projet de territoire pour la période 2025-2040. Dans ce contexte, depuis la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016, les Parcs Naturels Régionaux doivent définir des orientations ou doivent prévoir des mesures relatives à la circulation des véhicules à moteur visant à protéger les espaces à enjeux identifiés sur le plan du Parc, pour des motifs de préservation des paysages et du patrimoine naturel et culturel (*Article L362-1 du code de l'environnement*). Ces principes de réglementation et d'interdiction de la circulation inscrits dans la Charte doivent également être accompagnés par des engagements des communes concernées. Le/la stagiaire travaillera conjointement sur le périmètre des 2 Parcs Naturels Régionaux.

Contexte du PNR de l'Avesnois :

Le PNR de l'Avesnois souhaite réaliser un diagnostic partagé du territoire et réfléchir, en concertation avec les différents acteurs du territoire, aux pistes d'actions ou des mesures à mettre en œuvre dans la future Charte du PNR sur cette question des loisirs motorisés et de la circulation des véhicules motorisés.

Contexte du PNR de Scarpe-Escaut :

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut travaille depuis de nombreuses années avec les communes sur la thématique des loisirs motorisés, en accompagnant les différents acteurs pour développer des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Une première enquête auprès des communes et gestionnaires de site naturels a été réalisée en 2015/2016 pour mieux comprendre leurs difficultés et attentes sur cette thématique.

En vue de la révision de sa Charte, le Parc souhaite avoir un état des lieux et des pistes d'orientation et de mesures relatives à la circulation des véhicules à moteur.

Les missions du stage :

1°/ Analyses bibliographiques

Collecte et classification hiérarchique, en fonction des enjeux de leur territoire, des projets de charte/nouvelles chartes de Parcs naturels régionaux sur le volet de la circulation des véhicules motorisés : niveau d'attente (des services de l'Etat et du CNPN), type de traduction dans les chartes... Le/la stagiaire s'appuiera notamment sur les données mises à disposition par la Fédération des Parcs sur ce thème et sur les référents de la Fédération des Parcs. Sur la base d'un questionnaire ou d'entretiens, le/la stagiaire pourra contacter les différents chargés de mission des Parcs en charge des loisirs motorisés et des révisions de charte et regardera également s'il existe des études sur le sujet à d'autres échelles (arrondissement, département, région...).

2°/ Etats des lieux

- Identification de la réglementation (arrêtés municipaux, arrêtés de gestionnaire de site...) et des outils réglementaires mobilisables en fonction des pratiques et des usages



PNR Scarpe-Escaut

- Relancer une enquête auprès des communes et partenaires du Parc concernés pour dresser un état des lieux de la pratique des loisirs motorisés, l'analyser et la comparer à l'enquête précédente pour mieux appréhender les enjeux liés à cette thématique. Il s'agira également de réaliser la cartographie des secteurs à enjeux sur le territoire.
- Mettre à jour les contacts des associations de loisirs motorisés dans le listing « Sports de nature » permettant de poursuivre la démarche de dialogue avec ces acteurs.

PNR de l'Avesnois

- Identification des acteurs locaux concernés par le thème des loisirs motorisés et de la circulation des véhicules motorisés sur le territoire du PNR de l'Avesnois
- Elaboration de questionnaires et/ou réalisation d'entretiens avec les acteurs du territoire (gestionnaires de site [CEN, ONF, Département...], associations de loisirs motorisés, communes...)
- Identification des pressions et des enjeux du territoire du PNR de l'Avesnois (secteurs à risques et à enjeux, points noirs...)

3°/ Prise en compte des loisirs motorisés dans les futures Chartes des PNR

Le/la stagiaire devra faire une synthèse des enjeux et des pressions. Il/Elle proposera aussi des outils/pistes de mise en œuvre et de suivi d'action. Ces résultats d'investigation pourront alimenter le diagnostic de territoire et les orientations de la nouvelle Charte, en lien avec les partenaires tels que l'Office National des Forêts, le Département du Nord dans le cadre de sa politique Espace naturel sensible. Il/Elle devra proposer des pistes de travail pour notamment sensibiliser les pratiquants sur les sites de nature les plus fragiles pour le PNR Scarpe-Escaut.

Encadrement :

Le/la stagiaire sera encadré(e) par la chargée de mission « Tourisme durable et sports de nature » du PNR Scarpe-Escaut et par le chargé de mission « Aménagement durable du territoire et Paysage » du PNR de l'Avesnois. Il/Elle sera également amené(e) à collaborer avec les chargés de mission « Natura 2000 », le chargé de mission « Gestion du Patrimoine naturel », l'assistante d'étude « Tourisme » et la responsable de la cellule SIG en charge de l'état des lieux et du diagnostic de territoire.

Profil / Compétences attendues :

- Niveau bac +3 à +5 en Tourisme, Sociologie de l'environnement, Urbanisme ou Aménagement du territoire.
- Maîtrise des outils bureautiques utiles à la mission (Excel, traitements statistiques (Sphinx, Iramuteq...), logiciel SIG (QGIS...) ...), préciser dans le CV le niveau d'opérationnalité
- Capacité d'analyse et de synthèse, rigueur et méthode
- Capacités de travail en équipe, qualités relationnelles et rédactionnelles
- Autonomie de travail et esprit d'initiative
- Sensibilité aux questions environnementales et aux questions des loisirs de nature

Informations complémentaires :

- Stage basé à la Maison du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut (St Amand les Eaux) et à l'antenne du Parc Naturel Régional de l'Avesnois (Le Quesnoy)
- Indemnité de stage conformément à la réglementation en vigueur (600 €/mois) + Ticket Restaurant
- Permis B indispensable / véhicule de service disponible / véhicule personnel serait un plus (indemnités kilométriques prises en charge par le Parc)



Délai de réponse :

Dès que possible (analyse des candidatures au fur et à mesure des réceptions).
Date limite de candidature le 10 mars 2022 ; entretien le 16 ou 17 mars 2022

Durée :

6 mois, stage à temps plein. (Démarrage en fonction du cursus du stagiaire - idéalement d'avril à septembre 2022)

Candidatures à adresser à :

Mme Anaëlle GOURLET, Chargée de mission « Tourisme durable et sports de nature »
Maison du Parc - 59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX
Par mail : a.gourlet@pnr-scarpe-escaut.fr

Et à :

M. Jérôme PICOUL, Chargé de mission « Aménagement durable du territoire et paysage »
Annexe de la Maison du Parc, Centre Cernay - 59530 LE QUESNOY
Par mail : jerome.picoul@parc-naturel-avesnois.com 03.27.14.90.80

